Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 056-215600503-20260713-19JUIN26_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CROIX-HELLEAN

Date de convocation : 12 juin 2026	Le dix-neuf juin deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de La Croix-Helléan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de La Croix-Helléan, sous la présidence de **Monsieur Thierry CHAMAILLARD, Maire.**
Membres : **En exercice : 15** **Présents : 11** **Votants : 14**	**Etaient présents : Mme BLANCHARD, M. BRIQUE, M. DE LA FOREST, M. DINEL, M. GOMMIER, Mme GUEGAN, M. LE BLANC, Mme LE TOQUIN, Mme MAROT, M. THOMAS.** **Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir : Myriam LUCAS à Pierre-Yann BRIQUE, Peggy NICOLAS à Benoit LE BLANC et Fabien ADELYS à Thierry CHAMAILLARD** **Absent n'ayant pas donné de pouvoir : Géraldine FRAY** **Secrétaire de séance : Solenn LE TOQUIN**
Numéro : **19JUIN26_02**	

Objet : Décision modificative budget 09100 de la commune N° 02/2026

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à un ajustement des crédits inscrits au budget primitif de l'exercice 2026.
Cet ajustement concerne des opérations d'ordre de transfert entre sections, plus précisément les opérations d'amortissement.
Afin de permettre l'imputation correcte de ces écritures, il convient de voter la Décision Modificative n° 02/2026 se présentant comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitre / Article	Libellé	Montant
042 – Article 681	Dotations aux amortissements	+ 854,00 €
023	Virement à la section d'investissement	- 854,00 €
	Total	0,00 €

Section d'investissement – Recettes

Chapitre / Article	Libellé	Montant
040 – Article 2804182	Amortissements	+ 854,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- 854,00 €
	Total	0,00 €

Les crédits sont équilibrés en dépenses et en recettes.

Après en avoir délibéré, la décision modificative N° 02/2026 du budget 09100 de la commune est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
A La Croix-Helléan, le 22 juin 2026

Le Maire,
Thierry CHAMAILLARD